PIANOS

STEINWAY, KNABE, SHONINGER, MEHLIN, BEHR, WALDORF, SMITH et BARNES, SOHMER, FISCHER. CROWN......

MEILLEURES FAB: IQUES, PRIX LES PLUS B: :, CONDITIONS LES PLUS FACILES.

715 RUE DU CANAL.

GRUNEWALD.

PIANOS MATHUSHEK

—:: SANS EGAUX -::- PARFAITS ::—

PHILIP WERLEIN, Lt'd.,

614-616, RUE DU CANAL.

14 nov

Hotel Grunewald.

Un établissement strictement de première classe.

Rue Baronne, près Canal.

NOUVELLE-ORLEANS, LNE.

Ecrivez pour les prix à Theo. Grunewald, gérant. 12 déc—

Hotel et Restaurant

DE LA

LOUISIANE.

LOUIS BEZAUDUN, Propriétaire.

717, 719 et 725 rue Douane près Royale.

12 déc

Restaurant de Paris

TRIPES

à la Mode de Caen,

—Le jeudi et le dimanche—

12 dec—dim mar jed—1 an

VENTES A L'ENCAN.

PAR GEO. G. FRIEDRICHS & CO.

ANNONCE JUDICIAIRE.

LA SUPERBE

Résidence en Briques à Deux Etages

—AVEC DE—

Spacieux Terrains Ornementés.

—LA—

"RESIDENCE LEATHERS,"

No 2027 Carondelet,

Encoignure de la rue Joséphine.

—ET LA—

Résidence en Briques à Deux Etages,

No 2007 rue Carondelet,

Y ATTENANT.

Succession de Thomas P. Leathers

No 50 180—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR GEO. G. FRIEDRICHS & CO.—Geo. G. Friedrichs, encanteur—Bureau, No 832 rue Commune, MARDI 1er février 1898, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières Nos 629 et 631 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, daté le 20 décembre 1897 et rendu dans la succession ci-dessus intitulée—

1° Cette mansion splendide à deux étages, en briques, solidement construite, connue comme "Leathers Residence", No 2027 rue Carondelet, encoignure de la rue Joséphine, retirée de la rue, et ayant façade double et vérandahs de chaque côté, vestibules en haut et en bas, doubles salons, salle à manger, librairie, chambre à laver, cuisine, etc., en bas, et plusieurs chambres à coucher en haut, chambres à bain et pour domestiques, citernes hydrant, etc.; une écurie en briques à deux étages très commode et une remise pour voiture pouvant y placer plusieurs animaux, avec grenier et appartements pour cochers, est bâtie dans le fond de la résidence. Le terrain est très spacieux faisant face à trois rues, avec grillage substantiel en fer, admirablement ombragés par de grands arbres, allées, arbustes et parterres. Il est décrit comme suit, à savoir:

Neuf certains lots de terre ensemble avec toutes les bâtisses, etc., situés dans le quatrième district de cette ville dans l'ilet borné par les rues Carondelet, Joséphine, St André et Brainard, désigné par les Nos 45, 46, 47, 48, 49, 50, 51, 52 et 53; les sept premiers d'après un plan dressé par B. F. Nicholls, voyer, daté 5 mai 1853, et les deux autres d'après le plan dressé par Abraham LeYoung, daté 3 janvier 1850, tous deux déposés dans le bureau de A. B. Cénas, notaire, lesquels dits lots Nos 45, 46 et 47 mesurent chacun 27 pieds 4 pouces 4 lignes de face à la rue Carondelet, 130 pieds 2 pouces 2 lignes de profondeur entre lignes parallèles traversant ledit ilet à la rue Brainard, sur lequel ils ont une même façade de 27 pieds 4 pouces et 4 lignes; et lesquels lots Nos 48 et 50 mesurent chacun 27 pieds 4 pouces et 4 lignes de face à la rue Carondelet et sur 65 pieds 1 pouce 1 ligne de profondeur entre lignes parallèles; et lesquels dits lots Nos 49 et 51 mesurent chaque 27 pieds 4 pouces 4 lignes à la rue Brainard, sur 65 pieds 1 pouce 1 ligne de profondeur entre lignes parallèles; et lequel dit lot No 52 mesure 25 pieds 3 lignes de face à la rue Carondelet, sur 65 pieds 1 pouce 1 ligne de profondeur et façade à la rue Joséphine; et lequel dit lot No 53 mesure 35 pieds 3 lignes de face à la rue Brainard sur 25 pieds 1 pouce 1 ligne de profondeur et de face à la rue Joséphine, tous entre lignes parallèles.

2° La désirable résidence en briques à deux étages, No 2007 rue Carondelet, entre les rues St André et Joséphine, retiré de la rue entouré d'un solide entourage en fer, ayant des galeries doubles devant et derrière, vestibules à chaque étage, salons doubles, salle à manger, pantry et cuisine au-dessous, et 5 chambres à coucher et chambre à bain au dessus, hangar, citernes, etc. Les terres sont spacieuses, magnifiquement embragées et pavées en pierre plattes parterres de fleurs et arbrisseaux, le tout étant plus amplement décrit comme suit, à savoir—

Quatre certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits voies, privilèges, servitudes, avantages qui y appartiennent, situés dans la ville de la Nouvelle-Orléans dans l'ilet borné par les rues Brainard, Carondelet, Joséphine et St André, les dits lots étant désignés respectivement par les Nos 38, 39, 40 41, et mesurent au pied américain, comme suit: Lots Nos 38 et 40 mesurent chacun 27 pieds 4 pouces et 4 lignes de face à la rue Carondelet sur une profondeur de 65 pieds 1 pouce 1 ligne, entre lignes parallèles, et les lots Nos 39 et 41 mesurent chacun 27 pieds 4 pouces 4 lignes de face à la rue Brainard sur une profondeur de 65 pieds 1 pouce 1 ligne, entre lignes parallèles; le tout conformément à un plan dressé de ladite propriété par De Young, voyer, et déposé en l'office de H. B Cenas, anciennement notaire.

Le voisinage est de choix et convenable; la résidence est solidement bâtie et très confortable, et est vendue sujette au présent bail, expirant le 1er octobre 1897.

Conditions—Un tiers ou plus comptant au gré de l'acquéreur, la balance, s'il y en a, à un et deux ans en billets de l'acquéreur garantis par hypothèque et lien et privilège du vendeur sur la propriété vendue, portant 7 pour cent par an d'intérêt à partir de la date d'adjudication jusqu'au paiement final, l'intérêt payable annuellement, l'acte devant contenir le pacte de "non aliénando."

Toutes les bâtisses sur la propriété devront être assurées par l'acquéreur pour leur entière valeur jusqu'à paiement complet et final desdits billets, les polices d'assurance transférées au porteur des billets l'avocat payé au taux de 5 pour cent sur ledit montant en de procédures judiciaires pour le recouvrement du montant desdits billets ou d'une partie de ceux-ci; il assumera le paiement des taxes pour l'année 1898 et déposera avec l'encanteur, au moment de l'adjudication, 10 pour cent de son enchère, et paiera les frais de l'acte de vente qui sera passé pardevant Jeff C Wenck Esq., notaire public.

1er janv—1 2 9 16 23 30—à date

DEPOTS DE GLACES

—ET—

D'OBJETS D'ART.

—:o:—

La Plus Grande Maison de ce Genre dans des Etats du Sud.

—:o:—

CONCURRENCE DEFIEE.

—:o:—

Les Personnes désirant l'un des Articles suivants feront bien de venir visiter mon Magasin avant d'acheter ailleurs.

Miroirs Français pour Cheminées et entre les Fenêtres de toutes les grandeurs et genres, à Cadres Dorés, Dronze, Ebène, Noyer et particulièrement les Miroirs Bric-à-Brac pour cheminées, aussi bien que les Cabinets Bric-à-Brac pour salons, qui ne peuvent être surpassés en élégance et en main-d'œuvre. Chevalets pour tableaux, Piédestaux pour Statues, Stores et Corniches pour fenêtres, des dessins les plus artistiques, ainsi que des Cadres à Portraits et Crayons, comme Gravures des genres les plus nouveaux et plus beaux qui puissent être faits. Notre stock de Gravures, Etchings et Oleographes et Photogravures est un des plus beaux et plus vastes de toutes les récentes publications, aussi bien que les Ornements de Sèvres, Bisque et Bronze pour Cheminées et Cabinets Bric-à-Brac.

OU LES ARTISTES ET CONNAISSEURS POURRONT SE TROUVER FIERS DE FAIRE LEURS CHOIX POUR CADEAUX DE NOCE OU FETES.

—N'OUBLIEZ PAS QUE—

La Concurrence est Défiée, et Venez Vous en Convaincre Chez

OSCAR UTER, Manager. **L. UTER,** HEIRS

No 47 RUE ROYALE.

12 déc—1 m

COMPAGNIE D'ASSURANCE

LIVERPOOL & LONDON & GLOBE.

Plus de $70,000,000 de pertes payées aux Etats-Unis.

Pertes payées pour l'incendie de Chicago........ $3,239,091

Pertes payées pour l'incendie de Boston........ $1,427,390

Les pertes et toutes les affaires de la compagnie sont réglées par les officiers et les directeurs à la Nouvelle-Orleans, sans avoir recours à aucun autre bureau, ainsi que le font les compagnies locales

—DIRECTEURS A LA NOUVELLE-ORLEANS—

GUSTAF R. WESTFELDT. L. C. FALLON. LUCAS E. MOORE. C. M. SORIA.

CLARENCE P. LOW, Secrétaire-Résident. J. G. PEPPER, Assistant-Secrétaire.

12nov—1an

Succursale de la Compagnie d'Assurances du Sun Mutual

DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

Nouveau No 322, vieux No 68 rue Royale.

Capital payé	$500,000 00
Actif, 1er Janvier 1896	1,0?3 485 66
Surplus	259,?74 6?
Surplus aux détenteurs de polices	763,54? 35

J. WALLACE JOHNSON, Gérant. CHAS. LAUDUMIEY, CHAS. D. FOUCHE, OCTAVE LABARRE.

18 juin 97 1an

VENTES A L'ENCAN.

PAR HECKER & SMITH

ANNONCE JUDICIAIRE.

Une élégante Résidence Cottage

—DANS LA—

PARTIE LA PLUS CHOISIE

—DU—

SIXIÈME DISTRICT.

A L'ENCAN,

Jeudi, le 3 Février 1898.

Dans l'affaire de la succession de Margarette Dillon, épouse de Joseph T. Mathews.

No 55,051.—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division A.

PAR HECKER & SMITH—J. Paul Hecker, encanteur.—Bureau, 334 rue Carondelet—JEUDI, 3 février 1898, à midi, à la Bourse des Encanteurs Nos 629 et 631 rue Commune, en vertu de et conformément à un ordre de Cour rendu et signé le 29 décembre 1897 par l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District, Division D, siégeant en place de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Division A maintenant absent, dans l'affaire ci-dessus, il sera vendu à l'encan la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

Deux certains lots de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Sixième district de cette ville, dans l'ilet désigné par le numéro municipal 349, borné par les rues Prytanée, Perrier, Soniat et Dufossat, les dits lots sont désignés par les Nos 11 et 12 et mesure chacun trente-deux pieds dix pouces entre lignes parallèles au pied américain. Le tout du dit ilet est désigné par le No 48, sur un plan de Wm Forshey, voyer et déposé en l'étude de C. C. Ladreyo, ancien notaire en cette ville, une copie est annexée à un acte passé pardevant Marcel T Ducros, ancien notaire en cette ville, le 15 juillet 1885.

Ce joli cottage est situé dans le centre de deux lots bien élevés laissant de larges terrains sur chaque côté de la propriété qui est bien garnie de fleurs, r res et d s arbres. La maison est presque neuve et en bonne condition ayant six grandes chambres aérées, chambre à bain, office, et est dans le voisinage de plusieurs autres jolies maisons.

Conditions—Un tiers ou plus comptant au gré de l'acquéreur, la partie du crédit, s'il y en a, à un crédit de un et deux ans représenté par des billets de l'acquéreur garantis par liens et privilèges du vendeur sur la propriété vendue, avec 8 pour cent d'intérêt par an à partir de la date de vente jusqu'au paiement, l'acte de vente devant contenir la partie de non-aliénando, le transfert des polices d'assurances, la clause pénale de 5 pour cent d'honoraires d'avocats et toutes les autres clauses usuelles de sécurité, et 10 pour cent de dépôt le jour de la vente; l'acquéreur assumera les taxes pour l'année 1898 en sus et au-dessus du prix d'adjudication.

Acte de vente pardevant Francis D. Charbonnet, N. aux frais de l'acquéreur.

2 janv—2 9 16 23 30—fev 3

Succession de D. Negrotto, Sr.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 48,753—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en ont) pour lesquelles le compte provisoire présenté par Domingo Negrotto, Jr., administrateur de cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

PAUL O. GUERIN, Greffier.

4 janv—4 10 13

VENTES A L'ENCAN.

PAR JACOB A. REINACH.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Mme Margaret Guth

VS

William A. Guth et als.

No 53,321—Cour Civile de District—Division E.

PAR JACOB A. REINACH, Encanteur—Bureau 636 Place Commerciale, il sera vendu à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, 629 et 631 rue Commune, JEUDI, le 13 janvier 1898, à midi, en vertu et conformément à un jugement de l'Hon. George H. Théard, juge de la Cour Civile de District, Division E, rendu le 17 novembre 1897 et signé le 23 novembre 1397, la propriété suivante décrite sera vendu à l'enchère publique—

Deux certains lots de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Huitième, Neuvième, Fulton (maintenant St. Thomas) et Levée (maintenant Tchoupitoulas) et mesurant comme suit: Le dit lot No 12 mesurant 25 pieds de face à la rue Fulton (maintenant St. Thomas) sur une profondeur de 136 pieds entre lignes parallèles borné sur un côté par la ligne du fond des lots Numéros 7, 8, 9, 10, et 11 sur l'autre ligne de côté par le lot No 13 et le lot No 13 touche au dit lot No 12 et mesurant 25 pieds de face à la rue Fulton, maintenant St Thomas, sur une profondeur de 136 pieds entre lignes parallèles. A. M., et le dit lot No 13 est borné d'un côté par la ligne du fond des lots Nos 14, 15, 16, 17 et 18 et sur l'autre ligne de côté par le dit lot No 12. La dite propriété est connue comme le No 3118 rue Fulton, maintenant St-Thomas.

Termes et Conditions—Un tiers ou plus comptant et la balance, s'il y en a, à un et deux ans, avec intérêts au taux de 8 pour cent par an de la date jusqu'au paiement et toutes les clauses usuelles de garantie; les taxes de 1898 devant être assumées par l'acquéreur; un dépôt de 20 pour cent sera requis pour lier la vente.

Acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant Joseph D. Taylor Esq., notaire.

12 déc—12 19 26—jan 2 9 à date

50 YEARS' EXPERIENCE

PATENTS

TRADE MARKS
DESIGNS
COPYRIGHTS &C.

Anyone sending a sketch and description may quickly ascertain our opinion free whether an invention is probably patentable. Communications strictly confidential. Handbook on Patents sent free. Oldest agency for securing patents.

Patents taken through Munn & Co. receive *special notice*, without charge, in the

Scientific American.

A handsomely illustrated weekly. Largest circulation of any scientific journal. Terms, $3 a year; four months, $1. Sold by all newsdealers.

MUNN & Co. 361 Broadway, **New York**

Branch Office, 625 F St., Washington, D. C.

VENTES A L'ENCAN.

PAR JOHN H. O'CONNOR & CO

ANNONCE JUDICIAIRE.

IMPORTANTE

—ET—

ATTRAYANTE

OUVERTURE

—DE LA—

SAISON.

UNE

Grande

OCCASION

—POUR LES—

Capitalistes,

Placeurs,

Spéculateurs,

—ET—

LES PERSONNES

CHERCHANT DES

DEMEURES

D'ACQUERIR DES

PROPRIETES

—DE—

CHOIX

—TANT—

Commerciales

—QUE POUR—

Demeures

—DANS LES—

PREMIER ET QUATRIEME DISTRICTS.

L'Encoignure d'Affaires déjà établies de

E. CONERY & FILS Limité,

—LA—

Bâtisse en Briques

—A—

TROIS ETAGES

Nos 2 et 4 rue du Canal,

A L'ENCOIGNURE DE LA RUE DELTA.

Nos 6 et 8 rue du Canal,

ENTRE LES RUES DELTA ET FRONT.

—Occupée par—

M. D. LAGAN.

—LE—

SPLENDIDE

MAGASIN EN BRIQUES

A Trois Etages,

Nos 301, 303 et 305 rue Tchoupitoulas,

A L'ENCOIGNURE DE LA RUE GRAVIER.

—Occupé par—

JOHN I. ADAMS & CIE.

Résidence Double

EN BRIQUES,

A DEUX ETAGES,

Nos 2039 et 2041 rue Prytanée,

ENCOIGNURE DE LA RUE JOSEPHINE.

Résidence Simple

A DEUX ETAGES,

VENTES A L'ENCAN

PAR JOHN H. O'CONNOR & CO.

No 2026 rue Prytanée,

ENTRE LES RUES ST-ANDRE ET JOSEPHINE.

L'ELEGANTE

RESIDENCE EN BRIQUES

DOUBLE

ET A DEUX ETAGES,

Nos 1329 et 1331 rue St-André,

ENCOIGNURE DE LA RUE COLISEE

—LA—

Maison Double à Deux Etages,

2040 et 2042 RUE PRYTANEE

ENCOIGNURE DE LA RUE JOSEPHINE.

—ET LA—

Résidence Simple

—DE—

CHOIX

A DEUX ETAGES.

1323 rue St-André,

ENTRE LES RUES COLISEE ET CHESTNUT.

A L'ENCAN

A Longs Termes et Bas Intérêts.

Dans l'Affaire de

EDWARD CONERY JR,

VS

SES CREANCIERS.

No 49,739—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division D.

Par John H. O'Connor et Cie,

Alfred C. Green, Encanteur.

Bureaux No 528 rue Commune. JEUDI 20 janvier 1898, à midi, à la Bourse des Encanteurs Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St. Charles, en vertu d'un ordre de l'Honorable N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D daté et signé dans l'affaire ci-dessus intitulée le 3 décembre 1897, il sera vendu aux enchères publiques les propriétés suivantes, à savoir:

Propriétés Commerciales.

PREMIEREMENT—1. QUATRE CERTAINS LOTS DE TERRE, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Premier District de cette ville (connu anciennement comme propriété de batture) dans l'ilet No 1 borné par les rues Canal, Front, Gravier et Delta désignés par les Nos 1, 2, 3, 4, conformément à un plan par L. H. Pilié, voyer de ville, le 21 mai 1866. Les dits lots se joignent et mesurent comme suit:

Lot No 1 forme l'encoignure des rues Canal et Delta, et mesure 27 pieds 6 pouces et 2 lignes de face à la rue du Canal, 27 pieds 6 pouces 3 lignes sur la ligne du fond, sur une profondeur et face sur la rue Delta de 117 pieds 7 pouces et 6 lignes et 117 pieds 9 pouces 3 lignes de profondeur sur la ligne du lot No 2.

Lot No 2 mesure 27 pieds 6 pouces et 2 lignes de face à la rue du Canal 27 pieds 6 pouces et 3 lignes sur la ligne du fond, par une profondeur de 117 pieds 9 pouces et 3 lignes sur la ligne du lot No 1 et 117 pieds 8 pouces et 7 lignes de profondeur sur la ligne du lot No 3.

Les améliorations sur les deux lots de terre ci-dessus consistent en les magasins en briques à trois étages connus comme Nos 2 et 4 rue du Canal, occupés par E. Conery et fils Ltd.

2. Lot No 3 mesure 27 pieds 6 pouces et 1 ligne de face à la rue du Canal, 27 pieds 6 pouces et 4 lignes sur la ligne du fond par une profondeur de 117 pieds 8 pouces et 4 lignes à la ligne du lot No 4 et 117 pieds 8 pouces et 7 lignes sur la ligne du lot No 2.

Lot No 4 mesure 27 pieds 6 pouces et 2 lignes de face à la rue du Canal, 27 pieds 6 pouces et 3 lignes sur la ligne du fond, par une profondeur de 117 pieds 8 pouces et une ligne à la ligne du lot No 5 et 117 pieds 8 pouces et quatre lignes sur la ligne du lot No 3.

Les améliorations sur les lots No 3 et 4 consistent en les magasins en briques à trois étages, connus comme les Nos 6 et 8 rue du Canal, occupés par M. D. Lagan et vendus sujets à un bail expirant le 30 septembre 1898.

DEUXIEMEMENT—1. LE TOUT DE CE CERTAIN LOT, MORCEAU OU PORTION DE TERRE situé dans le Premier District de cette ville, anciennement faubourg Ste-Marie, à l'encoignure des rues Tchoupitoulas et Gravier, dans l'ilet borné par les rues Tchoupitoulas, Gravier, Natchez et Magasins, étant désigné par le No 1 sur un certain plan du dit lot et autres, fait par Bourgerol, ancien député voyer général, déposé à la page 137, livre 1 du registre de G. R. Stringer, ancien notaire de cette ville, en date du 11 avril 1829; ledit lot mesurant 35 pieds 7 pouces de face à la rue Gravier, 41 pieds 11 pouces de face à la rue Tchoupitoulas 55 pieds 7 pouces sur le côté le plus près des rues Natchez et Poydras et touchant à d'autres terres anciennement à la Banque d'Orléans et qui est désigné comme lot No 3 sur ledit plan, 6 pieds 6 pouces, de là à un angle presque droit et parallèle à la rue Gravier et aussi se joignant au lot No 2, 11 pieds et de là à des angles presque droits près de la rue Magazine et se joignant au dit lot No 2, 38 pieds 1 pouce.

2. UN CERTAIN LOT DE TERRE, situé dans les mêmes district et ilet que la propriété ci dessus décrite, désigné par le No 2 d'après le plan ci-dessus nommé, conformément auquel dit lot mesure, en mesure américaine, 48 pieds 8 pouces de face à la rue Gravier sur une profondeur de 38 pieds 1 pouce sur la ligne vers la rue Tchoupitoulas, de là s'éloignant de 11 pieds ensuite par une autre profondeur de 6 pieds 6 pouces sur le même côté et par une profondeur de 48 pieds 6 pouces sur la ligne vers la rue Magasins et 38 pieds 2 pouces de largeur dans le fond, ensemble avec les droits, titres et intérêts de E. J. Conery, Jr., dans la moitié du mur mitoyen dans le fond du dit lot; aussi une allée mesurant 3 pieds 11 pouces de face à la rue Gravier et s'étendant sur la ligne du dit No 2, la plus rapprochée de la rue Magazine, vers les terrains des lieux ou bâtisse connue comme lot No 29 rue Tchoupitoulas et érigé sur le lot désigné par le No 6, sur un devis de G. T. Dunbar, voyer, en date du 6 novembre 1846, annexé à un acte pardevant H. B. Cenas, ancien notaire, le 7 novembre 1846.

Les bâtisses sur les dites portions de terre sont connues par les Nos 301, 303 et 305 rue Tchoupitoulas, et 402, 404, 406 et 408 rue Gravier, occupées par la maison bien connue de John I. Adams & Cie. Vendus sujet à bail expirant le 30 septembre 1898.

Propriétés pour Résidence

TROISIÈMEMENT—UN CERTAIN MORCEAU OU PORTION de terre, situé dans le Quatrième District de cette ville anciennement faubourg Lafayette dans la Paroisse de Jefferson de cet Etat, dans l'ilet borné par les rues Prytania, Colisée (anciennement Plaquemine) St-André et Josephine, mesurant environ 124 pieds 4 pouces de face à la rue Prytania sur une profondeur de 120 pieds entre lignes parallèles, le dit morceau ou portion de terre est composé de 26 pieds 7 pouces de face à la rue Prytania, portant la profondeur de 120 pieds au lot original No 2 et de tout les lots originaux Nos 3, 4, 5; comme les dits lots originaux sont désigné sur un plan dressé par B. Buisson, voyer de la dite paroisse Jefferson le 20 janvier 1848, déposé à l'étude de Joseph Lisbony, ancien notaire en cette ville, le dit plan étant le plan original du dit faubourg Lafayette.

Les améliorations consistent d'une résidence à deux étages No 2026 rue Prytanée ayant une galerie et corridors au bas et au haut, salon double salle à manger, chambres à laver avec autres chambres, chambres à bain en haut, vendu sujet à un bail expirant le 30 septembre 1898.

QUATRIEMEMENT—Un certain morceau portion de terre, situé dans les mêmes district et ilet, et touchant à la propriété ci-dessus troisièmement décrite et formant l'encoignure des rues Prytanée et Joséphine et mesurant environ 38 pieds 7 pouces de face à la rue Prytanée sur une profondeur entre lignes parallèles et face à la rue Joséphine de 120 pieds, le dit morceau ou potion de terre est composé du tout du dit lot original No 1, et de 6 pieds de face à la dite rue Prytanée, sur la profondeur ci-dessus dite, de 120 pieds du dit lot No 2, qui touche. Les dits lots originaux sont ainsi désignés, sur le croquis de Buisson, voyer, une copie lithographiée est annexée à un acte de vente des héritiers de John Longpré à Patrick Cummings, passé pardevant L. R. Kenney, ancien notaire, en l'année 1845.

Les améliorations consistent en une résidence double à deux étages connue par les Nos 2040 et 2042 de la rue Prytanée, ayant sur chaque côté une galerie en bas et en haut, salons double, salle à manger, cuisine et 4 chambres en haut, vendue sujet à bail, expirant le 30 septembre 1898.

CINQUIEMEMENT.—UN CERTAIN MORCEAU OU PORTION DE TERRE dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Prytanée, Joséphine et St-André et l'avenue St Charles, formant l'encoignure des rues Prytanée et Joséphine et mesurant 58 pieds 8 pouces et 2 lignes de face à la rue Prytanée sur une profondeur, entre lignes parallèles et face à la rue Joséphine de 138 pieds 1 pouce et 6 lignes, ledit morceau de terre étant composé de tous les lots 18 et 19 et face de la moitié du lot No 17 qui touche aux lots 18 et 19 dans le fond, conformément les dits lots sont désignés sur un plan dressé par C. A. Hedin, ingénieur civil, le 12 avril 1853, déposé en l'étude de Thomas Layton, ancien notaire.

Les améliorations consistent en une résidence double à deux étages en briques connue comme les Nos 2039 et 2041 rue Prytanée. Elles ont de chaque côté des galeries devant et vestibules en bas et en haut, salons doubles, vestibules dans le fond et galerie, salle à manger, cuisine, office, cuisine extra hangar pour bois et charbon, 5 chambres à coucher en haut, chambre à bain, chambres finies dans les mansardes grandes citernes, etc., vendues sujettes au bail expirant le 30 septembre 1898.

SIXIEMEMENT—DEUX CERTAINS LOTS OU PORTIONS DE TERRE dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues St-André, Ste-Marie, Colisée et Chestnut, formant l'encoignure des rues Colisée et St-André, et mesurant ensemble environ 65 pieds de face à la rue St André sur une profondeur et face sur la rue Colisée de 124 pieds 4 pouces et 2 lignes, le tout plus ou moins; lesdits lots ou portions de terre décrites ci-dessus comprennent la façade entière de trois certains lots de terre, désignés par les Nos 1, 2, 3 sur un plan dressé par B. Buisson, voyer, en date du 10 décembre 1850, déposé dans l'étude de Wm Monaghan, ancien notaire.

Les améliorations consistent en les doubles résidences en briques à deux étages connues par les Nos 1329 et 1331 rue St-André.

Elles ont de chaque côté des galeries devant et des vestibule en haut et en bas, doubles salons, salle à manger, office, cuisine, chambre à côté de la cuisine, hangar pour bois et charbon, 5 chambres à coucher en haut, chambre à bains et chambres finies dans les mansardes. Vendues sujettes au bail expirant le 30 septembre 1898.

SEPTIEMEMENT—UN AUTRE MORCEAU OU PORTION DE TERRE, situé dans les mêmes district et ilot que et se joignant à la propriété sixièmement décrite et mesurant environ 62 pieds 11 pouces et 4 lignes de face à la rue St André sur une profondeur d'environ 125 pieds 7 pouces et 6 lignes sur la ligne la plus rapprochée de la rue Colisée, le séparant de la propriété sixièmement décrite et d'environ 126 pieds 11 pouces et 2 lignes sur la ligne opposée du fond entier des lots originaux 1, 2 et 3 sur le plan de Buisson, voyer, en date du 10 décembre 1850.

Les améliorations consistent en une résidence à deux étages connue par le No 1323 rue St. André. Gallerie devant et vestibule en haut et en bas, salons doubles salle à manger, office, cave, cuisine avec chambre à côté, 3 grandes chambres à coucher en haut cabinet, chambre à bain et deux grandes chambres de gallerie. La susdite résidence septièmement décrite a été partiellement détruite par l'incendie, mais est en voie de réparation et sera remise dans son état primitif et remise à l'acquéreur en premier ordre, d'après le contrat entre la compagnie d'assurance Hibernia et messieurs Toledano et Reusch, architectes.

Toutes ces résidences sont situées dans un des districts les plus agréables de la ville, localités bien drainées, et sur des rues en asphalte ou gravois, d'un accès facile au centre des affaires à cause des nombreuses lignes de chars électriques et à proximité des marchés, églises et écoles et sont toujours occupées par les meilleurs des locataires.

Ces propriétés sont vendues sujettes aux conditions des baux et loyers qui seront annoncés au moment de la vente, ou auparavant, sur application au bureau des Encanteurs.

On ne peut visiter le propriétés ci-dessus qu'avec une carte de l'encanteur, laquelle sera donnée sur demande.

TERMES ET CONDITIONS.

Un tiers ou plus comptant au gré de l'acquéreur la balance s'il y en a, en deux paiements égaux payables en un et deux ans, à partir de la date de l'adjudication avec intérêt de six pour cent par an à partir de ladite date, garantis par hypothèque et liens du vendeur sur la propriété vendue, les actes de vente devant contenir les clauses d'assurances, 5 pour cent d'honoraires d'avocats, et toutes les autres clauses usuelles de sécurité.

Actes de vente aux frais des acquéreurs pardevant James J. Woulfe, notaire.

12 déc—12 19 26—jan 2 9 16 à date.

PAR MACON, DENIS ET KERNAGHAN.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Admirable Site pour Bâtir

Encoignure nord-ouest des rues Pitt et Duffossat.

Dans l'affaire de la liquidation de la Southern Paving Company.

No 51,861 Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, encanteur—Bureau 138 rue Carondelet—JEUDI, 13 janvier 1898, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières Nos 629 et 631 rue Commune il sera vendu aux enchères publiques en vertu d'un ordre daté le 6 décembre 1897 de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la susdite Cour, Division "D", dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-dessous décrite, à savoir—

Un certain morceau ou portion de terre, formant l'encoignure nord-ouest des rues Pitt et Duffossat, étant composé du lot No 10 et la moitié du lot No 9 dans l'ilet numéro 396, dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Pitt, Boudousquié, Duffossat et Valmont, mesurant 45 pieds de face à la rue Pitt sur 100 pieds de profondeur et façade sur la rue Duffossat entre lignes parallèles. Le terrain est comblé, les rues et les banquettes sont pavées, le voisinage des meilleurs et à proximité de plusieurs lignes de voies ferrées, situé dans une partie de la ville s'améliorant constamment.

Conditions—Un tiers comptant, la balance en un crédit de un et deux ans, pour des billets spécialement garantis par hypothèque et lien du vendeur, portant 6 pour cent par an d'intérêt de la date de l'adjudication jusqu'au paiement final, 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès pour forcer la collection des billets et l'acquéreur devant assumer les taxes dues et exigibles en 1898 en plus et au-dessus du prix de l'adjudication; 10 pour cent comptant du prix d'achat requis au moment de la vente.

Acte de vente pardevant J. C. Wenck, notaire, aux frais de l'acquéreur.

12 déc—12 19 26—jan 2 9 13

Exposition de 1900.

Si vous voulez économiser et vous assurer le voyage, les frais d'hôtel et d'entrée à l'Exposition universelle de Paris, en 1900, adressez-vous à

The Franco-American Tourist Co

126 W. 25th St New-York. Versements mensuels ou hebdomadaires.

5 mars—

LORSQUE VOUS DESIREREZ

Un Serin bon chanteur, un Perroquet parlant bien une jolie Cage, du Grain pur et frais, etc., allez chez

Louis Ruhe's New Orleans Bird Store.

MARCHAND D'OISEAUX,

319 rue de Chartres,

(A deux portes du Bureau de "l'Abeille");

1er sept—1 an—

VAPEURS.

Compagnie Générale

TRANSATLANTIQUE

Entre New-York et le Havre.

Du Quai 42, pied de North River, rue Morton

Les magnifiques navires de cette ligne favorite partiront comme suit

Partant tous les samedis à 10 A. M.
LA GASCOGNE, 15 janvier.
LA NORMANDIE, 22 janvier.
LA CHAMPAGNE, 29 janvier.
LA BRETAGNE, 5 février.
LA GASCOGNE, 12 février
LA NORMANDIE, 19 février.

PRIX DU PASSAGE—Première classe de New-York à Paris $80.00 et au-dessus par tous les steamers excepté La Touraine selon les accommodations, comprenant billets de chemin de fer pour Paris. Sièges de chars-salons et frais de débarquement. Les sièges des chars-salons sont extra durant la saison d'été. Deuxième classe à Paris $48.75.

Entrepont, $32.10, avec aménagement supérieur comprenant vin, literie et ustensiles.

Entre New-York et Alexandrie, Egypte, via Paris, (valable 60 jours). 1re classe, $160. 2me classe $116.

Char-salon-buffet gratis.

Agence Générale pour les Etats-Unis et le Canada, 3 Bowling Green N. Y.; Agence Générale de l'Ouest, No 71 Dearborn St, Chicago, Ill

EMMANUEL E. PREVOST, Agent général du Sud, 45 rue Baronne

CROMWELL Steamship Co.

POUR NEW-YORK DIRECTEMENT.

Steamers:

LOUISIANA........Mercredi, 19 janvier
CREOLE........Mercredi, 26 janvier.
HUDSON........Mercredi, 2 février

partiront de leur quai à 8 a. m. du pied de la rue Toulouse.

Assurance de Marine sur Cargaison au Quart pour Cent.

Taux et Connaissements Directs donnés pour à tous les Points de la Nouvelle-Angleterre et de l'Etranger.

Les agréments pour passagers ne peuvent être surpassés.

Pour fret ou passage s'adresser

ALEX. HARRIS, Agent.

—1an No 313 rue Carondelet

A. W. MOFFETT.

Encoignure BASSIN et TOULOUSE

A la tête du vieux Bassin, Nlle-Orléans, Lne

—NÉGOCIANT—

En, bois de chêne, noyer, peuplier, pin blanc pin jaune et cypres.

—AUSSI—

Planches pour planchers et plafonds, volige Etc., etc.

J'ai constamment en main le stock le plus grand et le plus varié de chêne et de noyer dans l'Etat, que je suis prêt à couper en matériel de wagon, tel que brancards pour wagon, potteaux rails, etc

1er mars—1

AVIS.

Banque Nationale de l'Etat.—Nouvelle-Orléans 18 décembre 1897.—L'élection annuelle des Directeurs de cette Banque sera tenue à la maison de Banque le MARDI 18 janvier 1898, entre 10 heures A.M. et 2 heures P. M.

C. H. CULBERTSON, Caissier.

19 déc—au 18 jan inc

CHEMIN DE FER LOUISVILLE & NASHVILLE POUR CHICAGO

Trains rapides avec chars dortoirs à Chicago sans changement. les plus beaux du monde, passant au travers de la partie la plus florissante du Sud. Chars buffet après Nashville.

Les meilleurs!
Les plus beaux!!
Et les plus appropriés!!!

CADEAUX

Des Jours de Fêtes

A offrir à ceux que l'on aime, à ces chers parents en MONTRES, PENDULES, DIAMANTS, BIJOUTERIE, ARGENTERIE, etc., en grande variété aux prix les plus raisonnables, chez

FRANTZ BROS. & CO.,

— Successeurs de —

FRANTZ & OPITZ,

No 129 RUE BOURBON,

Près Canal.

N. B.—Les ordres des campagnes seront promptement exécutés.

16 déc—

CONSULAT DE FRANCE

—A—

LA NOUVELLE-ORLEANS.

BUREAUX, RUE N. REMPARTS, 343.

Des renseignements sont demandés sur les personnes dont les noms suivent En cas de décès ou d'absence, leurs amis sont priés d'en donner avis au Consulat

JANVIER, 1898.

Liste de publication.

Arhes, Julien	Lebert, Pierre Jacques Denis
Betbeder, Jean	
Cuvillier, Eugène	Magnon, Jean Jules
Danflous, Guillaume	Nég oni, Joseph
Delieu, Joseph Lepere	Péré, Louis Pierre
Faudouas, Jean Firmin	Petit Ernest
Ferran, Jean Marie	Piasat, Maria
Gounet, Georges W	Preez
Grand, Richard	Pujol Jean
Grettet, Louis	Piche, Eugène
Hatanville, Hippolyte	Vergez, Milles
Lapeze, Henri Bernard	Vincent, Fernand

LETTRES

Gouget, Charles Wolf, Docteur

J. THIEBAUD, Gérant.

JULES ANDRIEU,

—Successeur de—

ROCHEREAU & ANDRIEU

AGENT D'AFFAIRES,

291 rue Gravier.

Courses! Courses! Courses!

LA ROUTE LA PLUS COURTE POUR LE FAIR GROUNDS.

PRENEZ LES CHARS DE LA RUE BROAD OU DU BAYOU ST-JEAN, A LA STATUE DE CLAY, RUE DU CANAL.

déc—1n 31 p sem